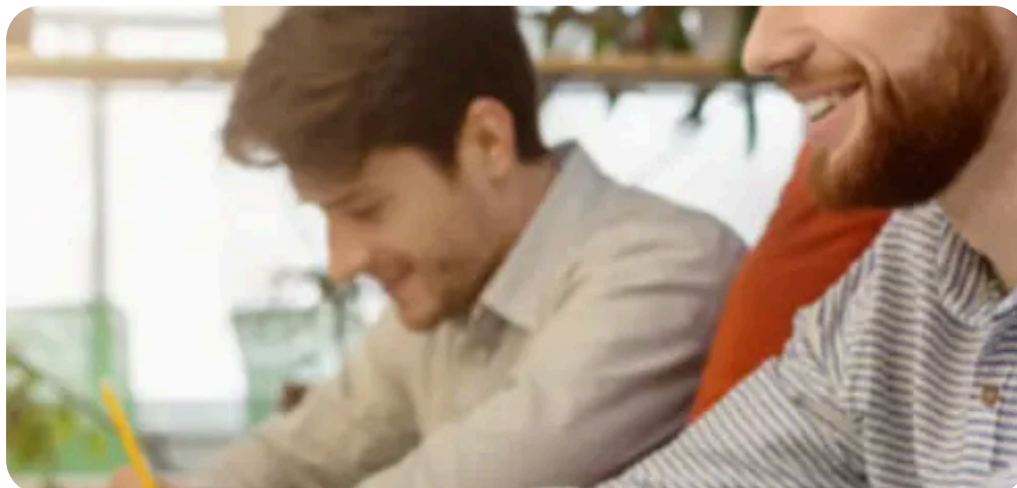


GESTION ADMINISTRATIVE D'UNE AGENCE D'ARCHITECTURE



CONTEXTE

Dirigeant ou collaborateur, le professionnel en charge de la gestion de l'agence doit être force de proposition pour produire ou faire produire les documents comptables et financiers garants du suivi et de l'anticipation des bons choix stratégiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAL

- Améliorer l'efficacité globale de la gestion quotidienne de l'agence.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Devenir force de proposition pour optimiser la gestion et mieux tirer profit des services de son expert-comptable.

Formation animée par
Yann GILBERT
modalités
d'évaluation :



TARIF : 990 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
GESTION**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Architectes et acteurs
du cadre de vie

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES** : 2 jours/
14 heures

LES MÉTHODES MOBILISÉES

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation en
2024

JOUR 1

- **Du grand livre des comptes au bilan**
 - Le bilan & Le compte de résultat
 - Le grand livre
 - Le budget
 - Le reporting ou tableau de bord
- **Optimiser la relation entreprise/expert-comptable**
 - Travailler avec un cabinet d'expert comptable
 - Exploiter les documents financiers
 - Les différentes taxes et respecter les délais

JOUR 2

- **Participation à l'amélioration de la gestion**
 - Maîtriser sa trésorerie
 - Le budget prévisionnel : entre exploitation et trésorerie
 - Le tableau de bord périodique
 - La comptabilité analytique par affaire ou par entité
- **Optimiser la relation entreprise/expert-comptable**
 - Maitriser sa trésorerie et anticiper
 - Le tableau de bord
 - Calcul de son taux horaire et suivi des temps



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.